



COMMUNE  
DE  
CENAC ET SAINT JULIEN  
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20250224-2025\_04-DE  
Reçu le 26/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04/2025

Nombre de conseillers  
en exercice : 14  
présents : 13  
votants : 14

L'an deux mille vingt cinq  
Le 24 février

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 20 février 2025

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

**PRESENTS** : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

**EXCUSES** : Stéphane ALVES DE MATOS a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

**OBJET : Affectation des résultats**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2024, pour le Budget annexe du Camping (60301) :

Résultat de fonctionnement : **9 745.56 €**

Résultat d'investissement : **858,32 €**

**DECIDE** d'affecter au budget primitif 2025 comme suit :

- au compte 002 en recette de fonctionnement : **9 745.56 €**

- au compte 001 en recette d'investissement : **858,32 €**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- Accepte l'affectation des résultats énoncés ci-dessus
- Autorise Madame la Maire à passer les écritures correspondantes.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 25 février 2025  
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

